

## CCE ordinaire du 28 mars 2018

---

# Pour ce CCE, une *course à l'échalote* pour trouver de *l'oseille* avant que *les carottes* soient cuites...

Seuls les éléments économiques ont été abordés au cours de ce CCE car on nous a demandé de **faire le poireau** jusqu'au 5 avril prochain pour avoir la présentation de nos futures orientations stratégiques.

### **1. Salade de chiffres**

#### **1.1. Concernant la situation financière de l'AFPA : on est dans les choux !**

- Forte baisse du Chiffre d'affaires 2017 (738M€) avec un budget 2018 (683M€) qui confirme cette tendance.
- Cette baisse sur 2018 est essentiellement imputable au niveau de commandes des Conseil Régionaux en dépit d'une relative stabilité sur le marché entreprises et une légère hausse sur pôle emploi.
- Sans tenir compte des éventuelles retombées du Programme d'Investissement Compétences.
- Une forte part des 110 M€ du financement d'État, Marché National de Service Public, est déjà engagée pour couvrir la trésorerie de ce premier trimestre (paiement de nos salaires assuré).
- Mais cela n'empêchera par une forte tension sur la trésorerie 2018.
- Augmentation conséquente de la fiscalité de +12M€ (Taxes foncières,..) en lien avec notre transformation en EPIC et la dévolution de notre patrimoine.
- Dette sociale et fiscale toujours présente à hauteur de 80M€ avec étalement de remboursement posé sur 10 ans à partir de 2019.
- Arriéré de loyer toujours réclamé par l'État pour la location de certains sites sur la période 2013-2016, produisant un risque de plus de 50M€ et ce n'est pas fini !

#### **1.2. Un plan de réduction des charges pour récupérer du blé**

- Ce plan de réduction de charge concerne :
  - Les effectifs avec 435 CDI physiques en moins pour 150 recrutements CDI probables et 101 CDD en moins.
  - Les matières d'œuvre et petits outillages avec une réduction drastique des achats de près de 13%.
  - Une volonté de réduire l'usage des sous-traitants de plus de 38%.
  - **Une autre mauvaise herbe pousse dans ce potager** : le recours intensif à l'Intérim +9,5% pour soit disant limiter l'usage des CDD pourtant moins couteux. **Nous prendrait-ON pour des courges ?**

#### **La conclusion CFDT :**

**On n'a plus un radis**, on en a marre de **marcher à la carotte** (subventions) ! Quand la direction et nos tutelles vont-elles **appuyer sur le champignon** pour nous permettre de reconquérir une activité durable ? La CFDT rappelle que le **renouveau printanier** de la formation professionnelle, constitue une ultime opportunité avant la **fin des haricots**.

---

## **2. Méli mélo d'informations du président**

### **2.1. Dématérialisation de la feuille de salaire**

- C'est pour avril ! Une information nationale est lancée dès le 29 mars, vous pourrez par mail signifier votre refus d'opter pour cette dématérialisation. Sans cette notification de votre part votre bulletin sera déposé automatiquement dans votre coffre fort personnel et vous ne recevrez donc plus le bulletin papier.
- Le retour en arrière est toujours possible moyennant demande.
- Dans ce coffre fort vous découvrirez également une notice d'utilisation et aurez accès à tous vos bulletins de paye de l'AFPA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999.
- Ce coffre est bien sûr strictement personnel et vous est dédié à vie, pour y stocker tout élément confidentiel de votre choix.

### **2.2. Élections professionnelles**

- La Direction annonce qu'aucune OS n'ayant signé à date le protocole sur les établissements distincts. Elle va donc mettre en œuvre des dispositions unilatérales et poursuivre le cycle de négociations sur les moyens.
- **Belle prise de choux** en perspective !

### **2.3. Maintien de la mesure intergénérationnelle**

- A la demande de la CFDT, la Direction annonce qu'elle va proroger la mesure intergénérationnelle de façon imminente pour une durée non précisée pendant la séance.
- Une bonne nouvelle qui peut **donner la patate** à certains de nos séniors.

### **2.4. Lancement de la campagne des entretiens**

- Confirmation du regroupement des deux thèmes d'entretien annuel (Individuel et Évolution professionnelle) en un seul moment d'échange.
- Dans le cadre de cet entretien, il y a suppression du double rattachement (hiérarchique/fonctionnel) : Le DRH, ayant un peu **pédalé dans la choucroute** pour nous expliquer le concept, va nous transmettre très vite un document explicatif que nous ne manquerons pas de relayer.
- Période de réalisation de ces entretiens prévue d'avril à septembre.

### **2.5. Plan unilatéral sur les RPS**

- La Direction tarde à nous présenter ses mesures unilatérales. Une date sera fixée au prochain agenda social pour découvrir ses propositions sans doute **préparées aux petits oignons**.

### **2.6. Dotations des CRE**

- La DG va signer les courriers pour les dotations (ASC et Fonctionnement) de 6/12ème de la subvention avec les régularisations prévues sur la période.
- Ces courriers déclencheront les virements.
- **Enfin un peu de beurre dans nos épinards**

**Rendez-vous au CCE extraordinaire du 5 avril  
pour découvrir la feuille d'orientation de la  
DG qui devrait tracer notre avenir.  
Espérons que cela ne soit pas un navet !**